



Priorités nationales en matière de recherche infirmière

CASN
ACESI 

Canadian Association
of Schools of Nursing
Association canadienne des
écoles de sciences infirmières



Canadian Association
of Schools of Nursing
Association canadienne des
écoles de sciences infirmières

© Association canadienne des écoles de sciences infirmières, 2018

ISBN: 978-0-921847-81-6

ISBN electronic: 978-0-921847-82-3

Citation proposée : Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2018). *Priorités nationales en matière de recherche infirmière*. Ottawa (Ontario) : auteur.

REMERCIEMENTS

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) reconnaît avec gratitude la contribution, l'expertise offerte et le temps consacré par les personnes participant à l'élaboration des *Priorités nationales en matière de recherche infirmière*.

Le processus de développement a profité du temps et de l'expertise des membres de divers membres du corps professoral infirmier. L'ACESI aimerait vivement remercier les membres du Comité sur la recherche et l'avancement des connaissances de l'ACESI qui ont dirigé l'élaboration des priorités en matière de recherche. Leur engagement soutenu en faveur du développement continu des connaissances en soins infirmiers et de la recherche infirmière a été essentiel pour faire avancer ce projet. L'ACESI remercie également les nombreux membres du corps professoral infirmier qui ont pris le temps de contribuer de façon réfléchie à l'établissement de ces priorités par le biais de forums en personne et de sondages en ligne.

Comité sur la recherche et l'avancement des connaissances	Institution
Clémence Dallaire (présidente), inf., PhD	Université Laval
Anita Molzahn, CM, PhD, RN, FCAHS	University of Alberta
Marilyn Macdonald, PhD, MSN, BN	Dalhousie University
Netha Dyck, RN EdD, CHE, I-FCNEI	University of Manitoba
Linda Johnston, RN, PhD, FCAHS, FCNEI, FAAN	University of Toronto
Pauline Paul, PhD, RN	Présidente de l'ACESI (d'office)
Cynthia Baker, RN, PhD	Directrice générale de l'ACESI (d'office)

Dans le but d'alléger le texte dans le présent document, les termes au féminin comprennent le masculin.

PRÉAMBULE

L'élaboration des priorités nationales en matière de recherche infirmière visait : à établir les domaines clés dans lesquels le développement continu des connaissances en sciences infirmières s'avère d'importance actuelle pour les soins de santé au Canada; à soutenir la capacité de recherche dans ces domaines; et, à orienter les bailleurs de fonds non gouvernementaux potentiels de la recherche en santé vers les besoins en recherche liés aux sciences infirmières. L'objectif principal de cette initiative est de générer et de traduire des connaissances infirmières qui favoriseront la santé des Canadiennes et Canadiens et optimiseront la prestation des soins de santé.

Bien que les priorités nationales en matière de recherche infirmière fournissent des pistes aux infirmières chercheuses, elles ne sont pas censées être normatives ni exclure d'autres domaines de recherche. Elles visent plutôt à mettre en évidence les domaines dans lesquels le développement continu de la base de connaissances pour la pratique infirmière revêt une importance actuelle dans le cadre de la profession et des soins de santé.

Mission et priorités stratégiques de l'ACESI

L'ACESI a pour mission d'orienter la formation infirmière et l'avancement des connaissances en sciences infirmières dans l'intérêt d'une meilleure santé des Canadiennes et des Canadiens. Cette mission et l'objectif de l'ACESI de faire progresser les connaissances infirmières ont propulsé cette initiative. La description des priorités en matière de recherche infirmière correspond à la priorité stratégique de l'ACESI selon laquelle on doit « favoriser le développement de la recherche et de l'avancement des connaissances dans l'enseignement des sciences infirmières pour appuyer les connaissances disciplinaires, la contribution des sciences infirmières aux connaissances interprofessionnelles, ainsi que des soins de santé innovateurs et de qualité ».

PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

On a utilisé un processus itératif en quatre étapes pour déterminer les priorités nationales en matière de recherche infirmière.

La **première étape** a impliqué une consultation des intervenantes. Lors de l'édition de 2016 du Forum sur les études supérieures de l'ACESI, on a demandé aux participantes d'utiliser une approche de discussion de type World Café afin de préciser des domaines prioritaires en matière de recherche pour faire progresser les connaissances en sciences infirmières. Des professeures représentant un éventail d'universités ainsi qu'un certain nombre de collèges axés sur la recherche et l'enseignement de partout au Canada étaient présentes au forum. À la fin de celui-ci, on les a encouragées à faire part de toutes réflexions supplémentaires au personnel de l'ACESI.

Au cours de la **deuxième étape**, les travaux des participantes au forum de 2016 ont été rassemblés dans une ébauche de synthèse. Une grande variété de priorités en matière de recherche ont été soulignées concernant :

des populations précises (p. ex., la population vieillissante, les populations vulnérables et en quête d'équité), des domaines précis (p. ex., la gestion des maladies chroniques, les programmes d'études basés sur les compétences), des approches de recherche précises (p. ex., l'évaluation des résultats, l'application des connaissances, l'engagement du patient) et le rôle des sciences infirmières dans le système de santé. Le personnel de l'ACESI, en collaboration avec le Comité sur la recherche de l'ACESI, a effectué une analyse thématique de ces données qui a permis de cerner trois grands volets en matière de recherche infirmière :

- 1) La pratique infirmière
- 2) Les sciences infirmières et le système de santé
- 3) La formation en sciences infirmières

Chaque volet comportait des domaines de priorités en matière de recherche, et on a élaboré une description de l'objectif particulier de chacun. La majorité des sujets relèvent du premier domaine, la pratique infirmière.

Lors de la **troisième étape**, on a examiné et révisé l'ébauche de synthèse lors du Forum sur les études supérieures de 2017. Le Comité sur la recherche et l'avancement des connaissances de l'ACESI a présenté les résultats de cette synthèse aux participantes, qui se sont engagées dans de nouvelles délibérations et de nouveaux débats. Les recommandations suivantes, provenant de ces discussions, soulignent la nécessité d'inclure :

- la population LGBTQ2S en tant que communauté en quête d'équité;
- un soutien tout au long des transitions de soins;
- le rôle de l'infirmière clinicienne spécialisée;
- les communautés autochtones (plutôt que de regrouper ces Canadiennes et Canadiens avec d'autres populations);
- la prise en charge des populations de patients âgés dans divers environnements de soins;
- le leadership infirmier, les rôles infirmiers et les champs de pratique;
- le concept de *la technologie des soins de santé*, reflétant une large considération pour les possibilités de soins infirmiers et de sécurité des patients;
- l'engagement des patients;
- les considérations éthiques.

Ensuite, le Comité sur la recherche et l'avancement des connaissances de l'ACESI s'est réuni au cours de 2018 pour entreprendre un nouvel examen et une révision de l'ébauche de synthèse ainsi que pour déterminer les prochaines étapes en réponse aux commentaires soulevés lors du Forum de 2017.

Au cours de la **quatrième étape**, ce même Comité a mené un sondage de validation en ligne auprès des doyennes et directrices des écoles de sciences infirmières du Canada et des membres de la communauté des infirmières enseignantes canadiennes afin de déterminer le degré d'accord avec les domaines de priorités en matière de recherche. Toutes celles qui ont été contactées ont également été invitées à envoyer le sondage aux membres de leurs réseaux.

Au total, 149 personnes provenant des deux groupes linguistiques et de toutes les régions du Canada ont répondu au sondage. La majorité de celles-ci (107) se sont identifiées comme enseignantes-pédagogues; 12 comme cliniciennes; 7 comme administratrices dans le secteur de la santé; 5 comme professionnelles gouvernementales ou en matière de politique infirmière; et 18 n'ont pas précisé (s'identifiant comme « autre »). On a déterminé avant le sondage qu'on retiendrait les domaines de priorités qui obtiendraient un niveau d'accord global égal ou supérieur à 80 %. Pour sept des domaines de priorités en matière de recherche, plus de 80 % des répondantes ont convenu qu'il s'agissait de domaines importants ou très importants. Pour 3 domaines de priorités, cependant, seuls 60, 61 et 74 % des répondantes ont respectivement convenu qu'il s'agissait d'un domaine de recherche important. Ceux-ci ont dû être supprimés. Les répondantes ont également été invitées à commenter chaque domaine de priorités, ce qui nous a permis de recueillir plusieurs commentaires réfléchis. Les réponses ont été rassemblées, une analyse thématique minutieuse réalisée, les thèmes synthétisés en catégories, et la description de chacun des sept domaines de priorités en matière de recherche a été modifiée à la lumière de cette analyse.

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Les sept priorités en matière de recherche s'inscrivent dans les trois volets initialement développés : la pratique infirmière, les sciences infirmières et le système de santé, et la formation en sciences infirmières. Les priorités comprennent : 1) les populations autochtones et autres populations vulnérables ou en quête d'équité; 2) la gestion des maladies chroniques et la prestation des soins à travers l'espace et le temps; 3) les soins à domicile et les soins de santé primaires prodigués par les infirmières; 4) soins des personnes âgées dans divers environnements de soins; 5) les rôles, champs de pratique et valeur des infirmières autorisées et praticiennes dans les soins de santé; 6) les soins infirmiers, l'amélioration de la qualité et la sécurité des patients; et 7) les résultats de la formation infirmière.

Priorités nationales en matière de recherche infirmière

Volet: Pratique infirmière

Priorité 1:

Les populations autochtones et autres populations vulnérables ou groupes en quête d'équité.

Effectuer des recherches non marginalistes, ciblant les déterminants sociaux de la santé, l'intersectionnalité, les populations vulnérables ou en quête d'équité (y compris : les communautés autochtones, les communautés rurales et isolées, les LGBTQ2S, les aînés fragiles, les personnes qui ont besoin de soins palliatifs ou de fin de vie, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, les toxicomanes, les sans-abri, les immigrants/réfugiés récents) pour élaborer et évaluer des approches fondées sur des données probantes et sur les points forts afin :

- a. d'impliquer les populations vulnérables dans les soins;
- b. d'optimiser la qualité de vie;
- c. d'éviter les coûts de santé contournables;
- d. de promouvoir la santé;
- e. de prévenir la maladie;
- f. de rendre les services de soins de santé plus accessibles et de meilleure qualité; et/ou
- g. d'améliorer ou d'optimiser l'équité et les résultats pour la santé.

Volet: Pratique infirmière

Priorité 2:

Gestion de maladies chroniques et prestation des soins à travers le temps et l'espace.

Effectuer des recherches pour mettre au point des interventions, évaluer les résultats et promouvoir l'application des connaissances sur des approches de soins infirmiers collaboratives et axées sur le patient, visant la gestion des maladies chroniques liées aux soins autoadministrés, la gestion des symptômes, la gestion de la trajectoire des maladies chroniques, la navigation des systèmes et modèles de soutien pour les aidants familiaux, et les impacts environnementaux sur les maladies chroniques afin :

- a. d'améliorer la qualité de vie;
- b. de réduire les risques pour la santé;
- c. d'éviter les coûts de santé contournables;
- d. de fournir l'appui nécessaire lors des transitions de soins; et/ou
- e. d'améliorer ou d'optimiser les résultats pour la santé.

Volet: Pratique infirmière

Priorité 3:

Soins à domicile et soins de santé primaires prodigués par les infirmières.

Effectuer des recherches pour mettre au point des interventions, évaluer les résultats et promouvoir l'application des connaissances à des approches de soins infirmiers collaboratives et fondées sur des données probantes pour les soins à domicile et les soins de santé primaires, y compris les soins de santé prodigués sous forme numérique et aux proches aidants, afin :

- a. d'améliorer ou d'optimiser la qualité de vie des patients, de leur famille et des aidants naturels;
- b. de réduire les risques pour la santé des patients et des aidants naturels;
- c. d'éviter les coûts de santé contournables;
- d. d'augmenter les ressources affectives, sociales et matérielles des patients, de leur famille et des aidants naturels; et/ou
- e. d'améliorer ou d'optimiser les résultats pour la santé.

Volet: Pratique infirmière

Priorité 4:

Soins des personnes âgées dans divers environnements de soins.

Effectuer des recherches pour développer, évaluer et promouvoir l'application des connaissances à des approches de soins infirmiers collaboratives fondées sur des données probantes, visant les soins des personnes âgées dans la communauté, dans les établissements de soins de longue durée et lors d'hospitalisations en soins de courte durée, afin :

- a. d'optimiser la qualité de vie;
- b. de réduire les risques pour la santé;
- c. d'éviter les coûts de santé contournables;
- d. de gérer la démence; et/ou
- e. d'améliorer ou d'optimiser les résultats pour la santé.

Volet: Les sciences infirmières et le système de santé

Priorité 5:

Rôles, champs de pratique et valeur des infirmières autorisées et praticiennes dans les soins de santé

Effectuer des recherches pour examiner et évaluer les rôles et les champs de pratique des infirmières autorisées, infirmières auxiliaires, infirmières cliniciennes spécialisées et infirmières praticiennes prodiguant des soins en collaboration, en équipe, à diverses populations de patients, dans divers contextes, et ce afin de déterminer la valeur des infirmières autorisées et praticiennes par rapport :

- a. aux résultats perceptibles aux infirmières
- b. à la sécurité des patients;
- c. à la satisfaction des patients;
- d. aux résultats en matière de santé;
- e. aux coûts des soins de santé.

Volet: Les sciences infirmières et le système de santé

Priorité 6:

Soins infirmiers, amélioration de la qualité et sécurité des patients.

Effectuer des recherches visant à évaluer la prestation des soins infirmiers en ce qui concerne la sécurité des patients, l'amélioration de la qualité et les obstacles systémiques à la sécurité des soins, dans divers contextes de soins de santé, notamment :

- a. les soins de courte durée;
- b. les soins à long terme;
- c. les soins communautaires;
- d. les soins à domicile.

Volet: La formation en sciences infirmières

Priorité 7:

Résultats de la formation infirmière

Effectuer des recherches visant à développer, évaluer et promouvoir l'application des connaissances à des approches de formation interprofessionnelles fondées sur des données probantes, des modèles de programmes de formation infirmière, des approches pédagogiques favorisant les compétences en raisonnement clinique, la pensée critique et la prise de décisions fondées sur des données probantes, l'apprentissage par simulation et les modalités de transition à la pratique en ce qui concerne :

- a. la pertinence de l'apprentissage pour la pratique infirmière;
- b. l'expérience des nouvelles diplômées entrant sur le marché du travail;
- c. la préparation des nouvelles diplômées pour la pratique infirmière.



Canadian Association
of Schools of Nursing
Association canadienne des
écoles de sciences infirmières